



Délibération du Conseil Municipal

En exercice : 17
Présents : 11
Excusés : 2
Absents : 4

Date de la convocation :
10/11/2025

Président de séance :
Pierre LEONARD

Secrétaire de séance :
Jérôme MATHIEU

Le mercredi 19 novembre 2025, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTMEDY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du conseil municipal.

Membres présents :

Dominique AARNINK-GEMINEL, Yannick ADNET, Evelyne BON, Sylvie LAUNOIS, Bernadette LEBRET, Yves LECRIQUE, Pierre LEONARD, Claude LEONARD, Michel LEROY, Jérôme MATHIEU, Bernard PIERRE

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Aurore CORVISY, Eric DUMONT (donne pouvoir à : Pierre LEONARD)

Membres Absents :

Carole BIGOT, Mélanie FOURRE, Laurent KIPS, Virginie PALMIERI

Objet de la délibération :

2025-70 : Analyse d'Impact relative à la Protection des Données - Vidéoprotection

L'AIPD (Analyse d'Impact relative à la Protection des Données) est un outil qui permet de construire un traitement conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), lorsqu'un traitement de données personnelles est susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes concernées.

Dans le cadre de la mise en place du dispositif de vidéoprotection, une AIPD a été réalisée et nécessite d'être approuvée par le Conseil Municipal. Ensuite la collectivité devra faire auprès de la CNIL une déclaration de conformité pour laquelle l'AIPD sera requise.

L'intégralité de l'AIPD figure en annexe à la présente délibération.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 12 voix Dominique AARNINK-GEMINEL, Sylvie LAUNOIS, Pierre LEONARD, Bernadette LEBRET, Michel LEROY, Evelyne BON, Yves LECRIQUE, Jérôme MATHIEU, Bernard PIERRE, Yannick ADNET, Eric DUMONT, Claude LEONARD

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 5

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté :

VALIDE l'analyse d'impact présentée

CHARGE le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de
VERDUN,
le 21/11/2025
et publication ou notification
le 21/11/2025

MONTMEDY, le 21/11/2025
LE MAIRE,
Pierre LEONARD

Pour extrait certifié conforme,

MONTMEDY, le 21/11/2025
LE MAIRE,
Pierre LEONARD